



**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2018-2019**



Édition 2019

Retrouvez le rapport annuel 2018-2019 sur :
**[https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/
nantes-metropole/competences/transition-energetique](https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/nantes-metropole/competences/transition-energetique)**

Introduction

Rendez-vous annuel, le rapport développement durable fait le point sur les actions conduites par la Ville et ses partenaires pour aller vers une ville sobre, vivable et soutenable.

Il trace l'état d'actions collectives qui impliquent à la fois les citoyens, les entreprises, les associations et la puissance publique.

Ce rapport agrège et illustre les avancées des politiques publiques et des bonnes pratiques développées en partenariat avec des acteurs du territoire, à l'échelle de la Ville et à titre illustratif dans chacun des 11 grands quartiers.

L'édition 2019 du rapport couvre la période du deuxième semestre 2018 au premier semestre 2019 et s'organise selon les orientations stratégiques de la politique publique de développement durable :

- la contribution nantaise à la transition énergétique
- les actions nantaises pour la nature en ville, la transition écologique et la santé environnementale
- le fonctionnement interne des collectivités
- les actions de transition dans les quartiers nantais

Les indicateurs, les données, les cartographies présentés dans ce rapport sont des outils qui permettent chaque année de rendre compte de la situation de la Ville en matière de développement durable et d'agir en faveur de la transition énergétique et écologique.



© Patrick Garçon - Quai des Plantes

Sommaire

Chapitre 1 : La contribution nantaise à la Transition Énergétique	5
Préambule : la trajectoire nantaise de réduction des émissions de gaz à effet de serre	5
La lutte contre la précarité énergétique	6
L'engagement de copropriétés et de commerces nantais	7
Les nantais impliqués dans des défis citoyens	8
Les bureaux des projets et le Réseau société civile verte	9
Chapitre 2 : Nature en ville, Transition Ecologique & Santé environnementale	11
La nature en ville	11
Agir sur la santé environnementale	13
Écopôle, un réseau et des ressources	16
Avec Compostri, des projets dans tous les quartiers	17
L'éducation et la sensibilisation à la Transition Écologique	18
Chapitre 3 : Le fonctionnement interne des collectivités	21
Réduire l'empreinte environnementale des bâtiments publics et des équipements	21
Favoriser les déplacements professionnels durables des agents	23
La réduction et la valorisation des déchets d'activités	24
Rendre nos évènements plus éco-responsables	25
La commande publique durable	25
Agir en faveur de l'égalité réelle	26
Améliorer la qualité de vie au travail	27
Chapitre 4 : La transition écologique et énergétique dans les quartiers nantais	28
Centre-ville	28
Bellevue - Chantenay -Sainte-Anne	29
Dervallières-Zola	29
Hauts-Pavés Saint-Félix	29
Malakoff - Saint Donatien	30
Île de Nantes	30
Breil-Barberie	30
Nantes-Nord	30
Nantes-Erdre	31
Doulon-Bottière	31
Nantes Sud	31

1 La contribution nantaise à la Transition Énergétique

Nantes contribue à la feuille de route sur la Transition énergétique métropolitaine et à la stratégie métropolitaine du Plan Climat Air Énergie Territorial via des actions de proximité : lutte contre la précarité énergétique, engagement de copropriétés et des commerces, participation aux défis éco-citoyens, soutien aux initiatives citoyennes de transition par le bureau des projets ou encore actions collaboratives au sein du Réseau société civile verte nantais.

PRÉAMBULE

LA TRAJECTOIRE NANTAISE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre sont mesurées par l'association Air Pays de Loire, organisme agréé pour la surveillance de la qualité de l'air. Entre 2003 et 2016 (dernière date des données consolidées), les émissions nantaises par habitant ont diminué de 25 %, plaçant ainsi le territoire nantais dans une trajectoire effective de réduction des émissions de 50% par habitant en 2030 par rapport à 2003.

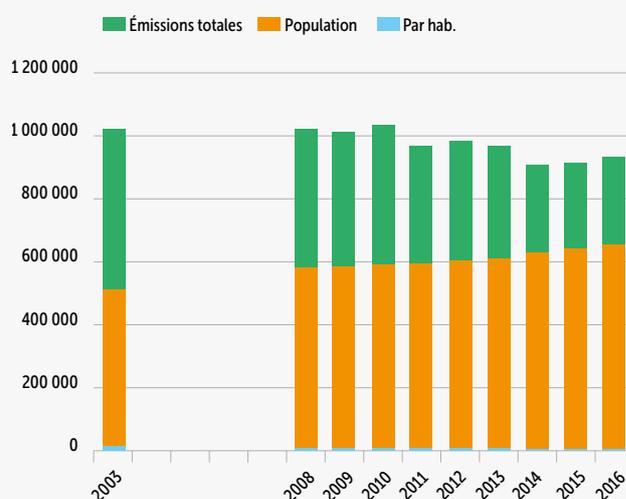
Les émissions du secteur résidentiel nantais représentent aujourd'hui 38% des émissions, et celles du transport routier 33%, tandis que le tertiaire et l'industrie ont chuté à respectivement 17 et 13%.

Plus d'infos :

<http://www.airpl.org/Emissions-Climat/Resultats/methode-BASEMIS>

Les actions portées par la Métropole en faveur de la rénovation énergétique des logements, du déploiement des réseaux de chaleur¹ ou encore le développement des transports en commun, des mobilités douces et du covoiturage sont des leviers majeurs des politiques publiques pour réduire les émissions sur la Ville de Nantes.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre par habitant sur la Ville de Nantes



Source : Air Pays de la Loire, méthode Basémis

1. Sur le territoire de la Ville, les réseaux de chaleur Centre Loire et Bellevue Nantes-Saint-Herblain permettent de produire une chaleur majoritairement à partir d'énergies renouvelables, à des coûts globaux en chauffage et eau chaude sanitaire inférieurs à la solution de référence sur le territoire. Ils desservent notamment sur Nantes les quartiers de Bellevue et des Dervallières. Le réseau Centre Loire, se déploie quant à lui dans les quartiers de Malakoff, de l'Île de Nantes, Sud Loire, Saint-Donatien, Doulon-Bottière, Université, Michelet et Miséricorde. Il y alimente plus de 15 100 logements et 169 équipements, avec une chaleur à 80% produite par des énergies renouvelables. Enfin 2019, une extension du réseau Nord Chézine permet de desservir de nouveaux quartiers.

→ FOCUS SUR LE VÉLO À NANTES

Les nouveaux aménagements cyclables sur Nantes en 2018 et 2019 issues du Plan Vélo métropolitain 2015-2020 visent à atteindre les 12 % de déplacements à vélo en 2030 à l'échelle de la Métropole. Aujourd'hui, le vélo représente 6 % des déplacements à l'intérieur des boulevards nantais. Les boucles de comptage placées sur les pistes cyclables font état d'une hausse de fréquentation de 15 %.

Depuis l'été 2019, un nouveau tronçon de 2 km depuis la Place du Pont Morand, jusqu'au Pont de la Tortière prolonge l'axe vélo structurant nord/sud entre le centre-ville et les facultés. Sur l'axe Est-Ouest, c'est un itinéraire

express sécurisé de trois kilomètres qui a été réaménagé entre le bourg de Saint-Herblain et le centre de Nantes. Autre nouveauté en 2018 et 2019 : les 1000 premiers vélos à assistance électrique Bicloo en location longue durée ont fait leur apparition. Il sont aujourd'hui tous loués. De nouveaux vélos seront mis en service au deuxième semestre 2019. Enfin, à ce jour 43 % des voies de desserte locale en zone agglomérée à Nantes sont des zones apaisées (zones 30, zones de rencontre, ou aires piétonnes).

Aux côtés des actions structurantes de la Métropole, les actions des acteurs privés, entreprises et ménages nantais, mais aussi des politiques publiques de proximité, représentent une part importante des enjeux de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre : dispositif de lutte contre la précarité énergétique, engagements des copropriétés et des commerces, participation active des acteurs du territoire aux défis citoyens, initiatives citoyennes de transition par le bureau des projets, actions collaboratives au sein du Réseau société civile verte nantais, etc. Les parties suivantes abordent le bilan 2018 et 2019 de ces actions.

PARTIE 1

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour lutter contre la précarité énergétique, l'objectif est de proposer un parcours d'accompagnement global pour agir aussi sur les causes. Dans le cadre de la contribution à la feuille de route métropolitaine sur la Transition énergétique, la ville s'est engagée à doubler le nombre de ménages pris en charge de 2018 à 2020 pour accompagner 300 ménages par an.

En 2018, **172 entretiens** ont ainsi été réalisés avec un conseiller solidaire, **215 aides financières** ont été accordées sur le motif énergie assorties de 55 visites à domicile de médiation énergie. Enfin, **436 personnes** ont participé aux ateliers organisés à l'éco-appartement.

UN SERVICE RENFORCÉ SUR LE VOLET PRÉVENTIF DES VISITES À DOMICILE

Dès 2018, le volet préventif de la lutte contre la précarité énergétique se renforce, l'association nantaise d'aides familiales (ANAF) met en oeuvre sur Nantes et l'ensemble des communes de la Métropole des visites de diagnostic socio-énergétique au domicile des personnes.

Parallèlement, le barème d'éligibilité de l'aide du fonds de solidarité pour le logement (FSL) est passé du seuil du RSA à celui de plus de 1400 euros pour une personne seule.

Les visites à domicile proposent aux ménages un diagnostic des modes de consommation de l'eau, du gaz et l'électri-

cité et un accompagnement social et budgétaire pour lutter contre la précarité énergétique et ses effets.

En 2017, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nantes a accompagné 119 ménages. Il faut compter environ 3 visites par an et par ménage.

En 2018, 172 entretiens ont ainsi été réalisés avec un conseiller solidaire, 215 aides financières ont été accordées sur le motif énergie assorties de 55 visites à domicile de médiation énergie. Enfin, 436 personnes ont participé aux ateliers organisés à l'éco-appartement.

L'ÉCO-APPARTEMENT À L'OUEST DE NANTES

L'éco-appartement situé 20 boulevard Romanet dans le quartier Bellevue à Nantes est ouvert à tous. Des pièces ont été reconstituées, du salon à la salle de bain, de la chambre à la cuisine. Le circuit propose de nombreux exemples d'économies possibles, avec des gestes simples ou des

choix d'équipement. Un programme d'activités est proposé avec des partenaires de la Métropole nantaise : ateliers pratiques, réunions d'informations, rendez-vous thématiques.

L'éco-appartement est une traduction physique d'une dynamique collective articulant les institutions publiques, les collectivités, les associations et les habitants. C'est le travail d'animation du réseau d'acteurs qui permet de mobiliser et d'accueillir les ménages en situation de précarité énergétique. De nombreux professionnels viennent découvrir l'éco-appartement et se font le relais auprès des personnes qu'ils accompagnent. Ainsi, entre mai 2017 et décembre 2018, 124 professionnels sont venus découvrir le lieu. Il s'agit, souvent, pour ces professionnels de traiter l'urgence de la facture puis d'orienter vers l'éco-appartement pour permettre de mieux comprendre et agir sur les factures énergies à venir et résoudre l'inconfort.

À titre d'exemple, sur le deuxième trimestre 2019 (avril-juin), **20 animations** ont été planifiées au sein de l'éco-appartement.

» Plus d'infos : <http://www.nantes.fr/eco-appart>



© Éco-appartement Bruno Bertini / Ville de Nantes

PARTIE 2

L'ENGAGEMENT DE COPROPRIÉTÉS ET DE COMMERCES NANTAIS

De nombreuses copropriétés nantaises, suite à une décision favorable du conseil syndical, répondent présentes au dispositif d'accompagnement proposé par la Métropole : 59 en 2017 et 50 en 2018. Les commerces du centre ville de Nantes passent aussi à l'action sur les champs de l'énergie, des déchets, de la logistique urbaine et sur la végétalisation et l'ombrage des rues, en coordination avec les dispositifs proposés par la Métropole.

LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DE COPROPRIÉTÉS NANTAISES

En 2018, **50 copropriétés éne-givores nantaises**, représentant plus de 2 518 logements, font appel à une information personnalisée ou à un accompagnement de la part des conseillers énergie climat de Nantes Métropole, pour des projets de rénovation énergétique BBC (Bâtiment Basse Consommation). Cela se répartit en 11 copropriétés qui ont voté un audit global (221 logements), 3 copropriétés qui ont voté une étude de maîtrise d'oeuvre BBC (213 logements) et 9 copropriétés qui ont voté un programme de travaux BBC (383 logements).



© Rénovation d'une copropriété

» Plus d'infos :

<https://monprojetrenov.nantesmetropole.fr>
[https://www.cartoquartiers.fr/
 coproprietes-energie](https://www.cartoquartiers.fr/coproprietes-energie)

» À savoir aussi :

Ile potentiel solaire de votre toiture sur nantes-metropole.insunwetrust.solar

LES COMMERCES DU CENTRE-VILLE

Suite à l'arrivée d'un nouvel animateur environnément au sein de l'association Plein Centre début 2019, **35 commerces** ont été sensibilisés et **17 commerces** se sont engagés dans la démarche Éco-Défis pour se lancer dans la transition écologique en lien avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région des Pays de la Loire.

Un premier atelier de sensibilisation à l'énergie dans les commerces et de lecture de factures énergétiques a été réalisé avec 7 commerçants participants, début 2019.

Le 15 juin a eu lieu **l'événement Nantes à**, une place du commerce engagée a permis de mettre en lumière les commerçants et les acteurs nantais du développement durable qui affirment leur engagement commun pour un centre-ville de plus en plus éco-responsable.

Le 21 juin 2019, **25 bars s'équipent de 20 000 gobelets** réutilisables afin d'éviter l'utilisation de gobelets plastiques jetables et répondent ainsi présents au défi local pour que « 1001 événements s'engagent pour le climat et leur territoire », suite à la mobilisation du collectif Bar-Bars, l'appui du Réseau éco-événement et le soutien de la Ville de Nantes et de la Métropole.



© Jérôme Decoster - Plein Centre

► **Plus d'infos :** <https://metropole.nantes.fr/participer/initiatives-citoyennes/bureau-de-la-terre/les-commerces-durables>

PARTIE 3

LES NANTAIS IMPLIQUÉS DANS DES DÉFIS CITOYENS

Grâce au défi familles à énergie positive animé par Alisée, une cinquantaine de familles nantaises se sont engagées en équipes pour montrer et démontrer qu'il est possible de réaliser des économies si l'on est accompagné et motivé. Plus de **50 familles nantaises** ont également participé au Défi Zéro Déchet, Zéro Gaspi animé par Ecopôle et Les Boîtes Vertes. Le constat est similaire : en équipe, en échangeant les bonnes pratiques, les comportements peuvent changer et le poids des poubelles diminuent. Cette année a débuté un troisième défi sur l'alimentation pour manger davantage local et bio avec le même budget.



© Jean-Félix Fayolle - Famille nantaise / énergie



© Dominique Béhar, Réseau éco-événement - kermesse zéro déchet nantaise

Les organisateurs nantais sont de plus en plus actifs dans la démarche d'éco-événements, avec plus de **30 nouveaux événements nantais** engagés dans une démarche d'amélioration continue en 2018 et 2019. Le Cadran, dispositif de soutien aux associations nantaises animé par la Ville, propose aujourd'hui une formation ressources sur ces thématiques en partenariat avec le Réseau éco-événement.

Nantes Métropole accompagne les organisateurs d'événements qui souhaitent s'engager pour leur territoire et le climat via un dispositif d'accompagnement global. Le réseau éco-événement promeut les bonnes pratiques et les échanges d'expériences entre organisateurs.

» Plus d'infos : <https://metropole.nantes.fr/actualites/2019/environnement-nature/defi-famille>
<https://metropole.nantes.fr/defis>

PARTIE 4

LES BUREAUX DES PROJETS ET LE RÉSEAU SOCIÉTÉ CIVILE VERTE

Les bureaux des projets et le Réseau société civile verte nantais sont deux dispositifs qui s'inscrivent dans l'offre de dialogue citoyen de la Ville de Nantes.

LES BUREAUX DES PROJETS

Les 11 bureaux des projets accompagnent l'engagement des habitants dans la vie locale en soutenant leurs initiatives collectives et leur capacité à agir ensemble pour mener des actions citoyennes sur le territoire nantais. Ces projets contribuent à l'animation de l'espace public, à la transition écologique et au développement des solidarités entre habitants.

Au sein de chaque quartier, ils sont animés par un comité formé de citoyens volontaires et d'élus de quartier. Ce « comité d'animation » reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum (régie d'avance pour les actions inférieures à 1000 € et subvention pour l'émergence et l'amorçage de projets plus complexes, dans la limite de 5 000 €).

En 2018, les bureaux des projets ont bénéficié d'un **budget de 200 000 €**.

30 projets soutenus par les bureaux des projets s'inscrivent en 2018 dans une démarche de transition énergétique, sur les thématiques suivantes : sensibiliser et agir pour la transition, réemployer, rénover, composter, jardiner, animer et embellir l'espace public. Les comités d'animation sont également de plus en plus vigilants à ce que les animations de quartier intègrent cette préoccupation.

Après deux ans d'expérimentation des bureaux des projets, un point d'étape a été réalisé en juin 2018 à l'occasion du deuxième anniversaire.



© Bureau des projets juin 2018 pendant le Forum des associations

LE RÉSEAU SOCIÉTÉ CIVILE VERTE

Lancé en février 2016 par la Ville de Nantes, le Réseau Nantais de la Société Civile Verte est un Conseil nantais qui développe des actions de proximité sur la transition écologique et énergétique au sein des 11 quartiers nantais.

Suite à des propositions du Réseau, la Ville soutient ainsi le déploiement d'équipements de compostage transformés en points de rendez-vous citoyens autour de la transition énergétique : compostage, mais aussi boîtes à dons et espace d'échanges entre habitants. L'objectif est de recréer cet esprit « place de village » dans les onze quartiers nantais. Compostri et des associations de quartier gèrent la mise en place et l'animation de ces lieux avec le soutien de la Ville. En 2018, la **première animation place de village « Naturalie Chénaie »** a vu le jour sur le quartier Doulon Bottière sur un espace de jardinage aménagé par le Service des espaces verts. En 2019, deux nouveaux sites sont validés pour l'été 2019 : Moutonnerie (quartier Malakoff-Saint Donatien), et le site du Fort (quartier Nantes Erdre).

Imaginé par des participants du Réseau, la cartographie participative CartoQuartiers a reçu, sur les 12 derniers mois, 1 000 nouvelles contributions permettant d'améliorer les données nantaises de transition écologique et énergétique de proximité. Récompensé aux Trophées Open Data 2017, CartoQuartiers s'appuie sur des données ouvertes de la plate-forme Open Data de Nantes & Métropole. Il totalise depuis son lancement fin 2016, **3 500 contributions, et 85 000 pages vues.**

En 2018, le Réseau s'est également penché sur des préconisations sur les contenus numériques sur la transition écologique et énergétique, en lien avec la refonte des sites internet de la Ville et de la Métropole. Certaines préconisations ont déjà intégrées sur le site : fiches pratiques pour agir, développement de la mise en valeur des indicateurs environnementaux, etc.

Ce temps fort a marqué le lancement de la rédaction de leur feuille de route 2019-2020. Cette première démarche d'évaluation et de mise en perspective collective des bureaux des projets s'est poursuivie à l'automne par une contribution collective de l'ensemble des onze comités d'animation. Les échanges en vue de construire la feuille de route 2019-2020 se sont structurés autour de trois axes de réflexion : la consolidation de la visibilité des projets soutenus par les bureaux des projets, le renforcement du rôle des comités d'animation et l'amplification des initiatives citoyennes soutenant la transition énergétique et écologique.

► Plus d'infos : <http://www.nantes.fr/bureauxdesprojets>



© Nicolas Boespflug - Expédition/parcours test à Bellevue-Chantenay

En 2019, un groupe d'habitants imagine deux parcours de proximité sur la transition énergétique, dans l'objectif de proposer une offre de service complète de parcours sur la Ville. Cette action fait écho à l'engagement de la feuille de route métropolitaine sur la Transition Énergétique relatif à l'organisation de parcours vitrine du savoir-faire de la transition énergétique.

► Plus d'infos :

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/pages/le-reseau-societe-civile-verte>

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/pages/cartoquartiers-une-carte-100-collaborative>

2 Nature en ville, Transition Écologique & Santé environnementale

PARTIE 1

LA NATURE EN VILLE

Nantes développe la place de la nature en ville, élément structurant du paysage, support de cohésion sociale, mais aussi contributeur des politiques climatiques. La nature en Ville se décline dans la construction de la ville, en imposant un coefficient de biotope pour tous les projets, en préservant et valorisant le capital écologique de la Loire à travers les 30 engagements issus du débat Loire, en développant une étoile verte, maillage de parcs, jardins et espaces naturels. Les Nantais sont aussi pleinement acteurs de cet engagement, soit appuyés d'experts comme au sein du conseil nantais de la nature en Ville, soit dans leur quotidien, incités par exemple à fleurir leurs rues ou à jardiner dans leur quartier lors de l'événement « ma rue est un jardin ».

En 2018, 101 parcs, squares et jardins municipaux sont répartis sur le territoire de la ville. Nantes offre 39 m² d'espaces verts publics par habitant et renouvelle chaque année son patrimoine arboré.

LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

Convaincue de la nécessité de respecter la biodiversité, la Ville de Nantes s'est dotée depuis 2002 d'une charte « zéro pesticides ». En 2019, la Ville de Nantes apporte son soutien à « l'appel des coquelicots » qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. **L'objectif « zéro pesticide » est aujourd'hui atteint** sur les espaces publics. En privilégiant des méthodes alternatives et la végétalisation, le fait d'abandonner les pesticides a permis la réapparition progressive d'une flore urbaine adaptée.

En 2018, la place de la nature en ville a été confortée par des projets urbains conduits par des équipes plurielles comportant des paysagistes. La promenade « plantée » de la gare à la Loire se concrétise : après le jardin Mercoeur, les travaux ont démarré sur Feydeau Commerce. Dans la continuité, les travaux avancent côté gare et reverdissent cette esplanade. Dans l'attente de la mise en œuvre du projet d'aménagement sur le quai de la Fosse dans quelques années, il a été décidé d'aménager provisoirement le quai avec une pépinière de **1 500 arbres** qui vont pouvoir être replantés. Ainsi, le quai dénommé pour l'occasion « Quai des Plantes » rappelle l'histoire nantaise des introductions végétales. **400 000 visiteurs** sont venus découvrir le site depuis mai 2018.

LES ACTIONS RÉALISÉES AVEC LES NANTAIS

Nantes encourage le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés...), facteurs de cohésion sociale, notamment en augmentant l'offre au cœur des quartiers. La Ville compte aujourd'hui **56 sites de jardins collectifs**, dont 26 sites de jardins familiaux (1 140 parcelles) et 30 sites de jardins partagés (objectif de 1 200 parcelles pour 2020). Grâce aux **39 associations** qui les animent et les gèrent avec l'appui du service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), ils offrent aux habitants la possibilité de participer à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement.



© Patrick Garçon - Jardin partagé jardins familiaux Boulevard Allende

En 2018, 11 nouveaux jardins partagés ont été mis à disposition : **10 nouvelles parcelles** (sur le site des jardins familiaux Boulevard Allende) ont été livrées début 2018 et 10 parcelles sur le site des Chaupières au printemps 2018.

L'opération « Ma rue en fleurs » se poursuit d'année en année : **3 000 sachets de graines** ont été distribués pour égayer les trottoirs de plus de 800 rues de Nantes.

LE CONSEIL NANTAIS DE LA NATURE EN VILLE

Réunissant des techniciens, des experts naturalistes locaux et nationaux, des associations et des élus de la Ville, le Conseil nantais de la nature en ville poursuit son action autour des objectifs suivants : conseiller les élus dans leurs choix stratégiques, en complémentarité avec les conseils des usagers de l'espace public et du réseau de la société civile verte; développer une reconnaissance métier, tout en permettant l'acculturation de nouveaux acteurs de terrain (urbanistes-paysagistes, aménageurs, associations naturalistes...); informer et faire découvrir au grand public des études et des découvertes scientifiques récentes sur le thème de la nature.

En 2018, Le Conseil Nantais de la Nature en Ville s'est notamment penché sur le comptage des oiseaux des jardins à Nantes, le coefficient de nature en ville (coefficient Biotope), le projet « Étoile Verte » de Nantes, les bienfaits de l'entretien des zones humides avec le retour de deux espèces protégées.

La démarche participative autour de la « nature en ville » s'est amplifiée avec l'appel à projet « Ma rue est un jardin » lancé fin 2016. En répondant à cet appel à projet, les participants peuvent agir concrètement pour introduire la végétation sur l'espace public. Au total en 2018, **16 nouveaux projets** sont déposés : 13 projets collectifs de rues jardinées ou jardins partagés (10 retenus), 29 projets façades pieds de murs individuels (15 retenus). En 2018, on compte 5 rues jardinées supplémentaires.



© Stephan Menoret - Arboretum du cimetière parc

LE PATRIMOINE ARBORÉ

Les arbres des rues de Nantes proviennent de deux pépinières, situées au parc du Grand-Blottereau et au cimetière-parc, à Orvault. En 2018, **1 500 arbres** ont ainsi été produits et préparés pour « quai des plantes » ainsi que **50 000 arbustes**.

En 2018, à Nantes Nord, 460 jeunes arbres ont également été plantés sur le secteur Bout des Landes et Petit Port et 143 arbres sur l'Arboretum du cimetière-parc, dans le secteur Bout des Landes et le parvis Notre-Dame de Lourdes.

D'ici 2020, la plantation de 1 000 magnolias et 1 000 camélias est engagée pour un renouvellement du patrimoine arboré sur l'ensemble de la ville.



© Stephan Menoret - Parc des Capucins

LES PARCS NANTAIS

Plus de **2 millions de visiteurs** ont été accueillis au Jardin des Plantes en 2018, avec les installations de Johann Le Guillerm dans le cadre du projet « Attraction » déployé sur différents sites nantais. Deux nouvelles entrées ont fait leur apparition pour un parc agrandi.

140 000 visiteurs ont été accueillis à la Maison de l'Erdre. Cet espace d'exposition dédié aux écosystèmes de la rivière a fait l'objet d'une rénovation initiée en fin 2018. **14 000 personnes** ont également suivi les offres de médiation du Jardin des Plantes, des serres du Grand-Blottereau et des grands parcs de Nantes (Beaujoire, Arboretum de Nantes, Procé, Île de Versailles, Gaudinière et Grand-Blottereau).

En 2018, à l'issue d'une démarche de co-construction avant travaux, le parc des Capucins a été renouvelé avec mise en valeur des arbres remarquables et une nouvelle promenade ouverte au public en juin après 4 mois de travaux.

► Plus d'infos :

<https://metropole.nantes.fr/sortir/explorer/nature/ville-verte>
<https://metropole.nantes.fr/sortir/explorer/nature/parcs-jardins>
<https://jardins.nantes.fr/>

Enfin en septembre 2019, le site de la carrière Miséry de Chantenay voit sa partie ouest entièrement transformée. C'est ici, sur 3,5 hectares, que se nichera le Jardin extraordinaire, 101^e jardin public de Nantes et écrin de nature pour l'Arbre aux hérons, attendu pour 2022.

PARTIE 2

AGIR SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La santé environnementale est un sujet qui couvre l'ensemble des aspects de la santé humaine et de la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement (définition de l'Organisation mondiale de la Santé).

Les actions menées sur la Ville de Nantes concernent la sensibilisation aux enjeux de la santé environnementale, l'aménagement, la veille sanitaire, l'alimentation et la nutrition. Par ailleurs, ce chapitre propose un focus sur les mesures réalisées sur la Ville concernant les ondes électromagnétiques, la qualité de l'air et de l'eau potable.

LE PLAN LOCAL D'ACTION POUR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

À l'échelle de la Ville de Nantes, un plan local d'action pour la santé environnementale (PLASE) est réactualisé en 2018.

Il s'agit d'abord de développer la communication et de l'information pour favoriser les échanges avec les Nantaises et les Nantais avec des temps événementiels et de la sensibilisation, avec par exemple la diffusion de plaquettes insectes pour sensibiliser aux effets sur la santé des punaises de lit, du moustique tigre ou encore des tics... Ainsi, du 2 au 11 octobre 2018, se sont déroulés les **10 jours de la santé environnementale**. Cet événement avait pour objectif de sensibiliser les Nantais à cette question et de les encourager ainsi à adopter les bonnes pratiques. Quel impact des produits ménagers sur la qualité de l'air ? Quels gestes employer pour un air plus sain chez soi ? Comment préserver sa santé face à divers polluants, perturbateurs endocriniens, additifs, parabènes... Autant de questions abordées pendant ces 10 jours et qui ont trouvé des réponses sous diverses formes : débat théâtral, ateliers, visites et conférences.

VILLE DE Nantes

Les 10 jours de la santé environnementale

Du lundi 2 au jeudi 11 octobre 2018
ANIMATIONS ET CONFÉRENCES GRATUITES

Journée spéciale samedi 6 OCT. Forum et débat théâtral

Plus d'informations sur www.nantes.fr/sante-environnementale

ALL NANTES 02 40 41 9000
www.nantes.fr

AGIR

Facebook, Twitter, YouTube, Instagram

Action réalisée par la Direction Santé Publique de la Ville de Nantes dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnementale (PRSE) de la Loire-atlantique (www.prseloaire.nantes.fr) avec les soutiens financiers de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de l'Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL) et de la Mutualité Française des Pays de la Loire de la MCFN et d'Hermione Associative.

© 10 jours de la santé environnementale

Le Plan Local d'action pour la Santé environnementale œuvre également pour que les enjeux de santé soient intégrés à la programmation des aménagements urbains avec notamment l'élaboration d'un référentiel qui permet de vérifier la prise en compte des différents enjeux de santé environnementale.

Des actions en matière de qualité de l'air intérieur et extérieur sont également mises en œuvre avec notamment des campagnes de mesure du radon effectuées en 2018 dans les écoles municipales de l'Ouest de la Ville (secteur granitique et donc plus propice au radon). Un doctorant a été recruté en 2018 pour 3 ans, afin de travailler sur le lien entre la précarité énergétique et la santé et d'apporter des solutions opérationnelles.

Un dernier objectif du PLASE est d'effectuer une veille sanitaire afin d'émettre des avis en s'appuyant sur les études scientifiques, comme par exemple sur la wifi publique en 2018.

► Plus d'infos :

<https://www.nantes.fr/sante-environnementale>

ALIMENTATION ET NUTRITION

La Ville de Nantes a signé en décembre 2018 la nouvelle **charte des Villes actives du Programme National Nutrition Santé** afin de renforcer la dynamique engagée avec les acteurs ressources, services et partenaires mobilisés sur les questions d'alimentation et d'activité physique.

Les citoyens et associations se mobilisent également sur le territoire nantais : les 48h de l'agriculture urbaine ont ainsi été organisés par l'association Nantes Ville Comestible avec l'aide de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, les 4 et 5 mai 2019. Cet événement a mis en avant de nombreuses initiatives de végétalisation des quartiers, de jardinage.

Toutes ces actions contribuent à la stratégie alimentaire territoriale adoptée à l'échelle métropolitaine en octobre 2018 autour de 4 orientations : produire de la qualité, rapprocher producteurs et consommateurs, améliorer la santé et le bien-être et inventer un système alimentaire éthique et responsable.



© Olga Pineau - 48h de l'agriculture urbaine à Nantes

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Nantes, et l'ensemble des communes de la Métropole, sont signataires depuis 2013 d'une charte coordonnée par Nantes Métropole avec les 4 opérateurs de téléphonie mobile. Cette charte, relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole, s'adresse à tous types de champs électromagnétiques : réseau de transport de l'électricité, antennes de téléphonie... et comporte des dispositions sur l'environnement électromagnétique, notamment sur l'exposition des établissements particuliers (zone de 100 m) ou encore l'intégration des installations/équipements dans l'environnement avec l'évitement des zones humides et zones boi-

sées. Un accompagnement des opérateurs pour les futures installations est réalisé par Nantes Métropole afin de trouver l'emplacement le plus adapté (église, château d'eau...). La réglementation en vigueur fixe la valeur maximale à 61 V/m. Sur le territoire de la Métropole, les nouvelles installations doivent rayonner en dessous de 6 V/m, soit 10 fois moins que le seuil réglementaire.

► Plus d'infos :

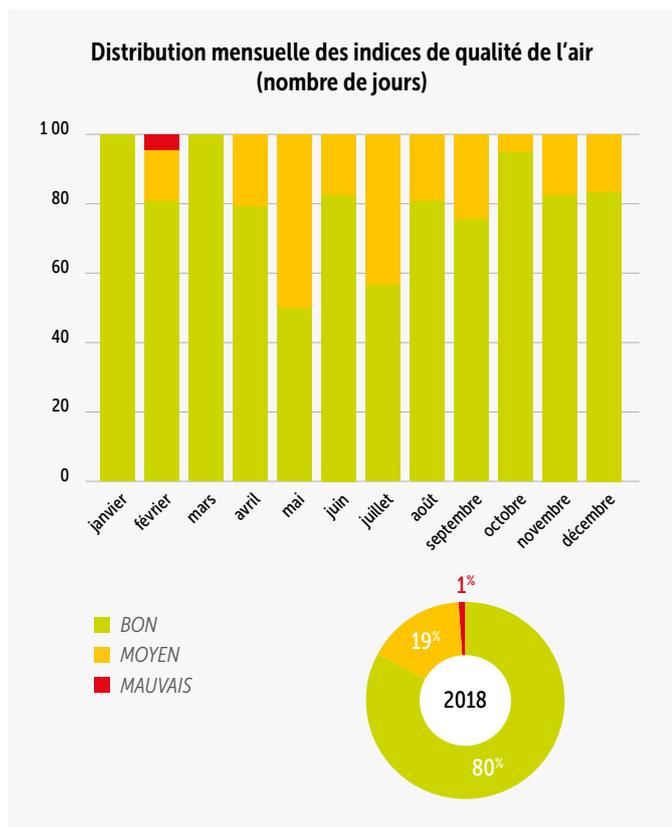
<https://www.nantes.fr/files/PDF/Publications/02-VDN/Solidarite/charte-implantation-stations-radioelectriques-13.pdf>

QUALITÉ DE L'AIR

En 2018, 80% de jours avec une bonne qualité de l'air sont enregistrés à Nantes. À noter toutefois un pic de pollution nécessitant une procédure d'information par les PM10 (particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm) avec sur une journée avec un air très dégradé le 22 février 2018 qui s'explique par le cumul du chauffage, du transport routier et des rejets des sites industriels en période de froid.

Plus d'infos :

<http://www.airpl.org/Publications/rapports/25-06-2019-rapport-annuel-2018>



QUALITÉ DE L'EAU POTABLE À NANTES

Pour s'assurer en permanence de la bonne qualité de l'eau produite et distribuée sur la commune de Nantes, une double surveillance s'organise : une autosurveillance permanente de la Direction des Opérateurs Publics Eau et Assainissement (DOPEA) de Nantes Métropole sur l'eau produite d'une part, et un contrôle sanitaire effectué par l'ARS (Agence Régionale de santé) d'autre part : près de 583 prélèvements sont ainsi effectués chaque année sur l'eau distribuée.

La dureté de l'eau est liée à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau. Pour tenir compte à la fois de l'intérêt de la consommation d'une eau dure (eau calcaire) pour la santé et des inconvénients liés à l'entartrage, il est admis qu'une dureté comprise entre 10°F et 20°F est idéale. Les valeurs suivantes ont été enregistrées sur l'eau de distribution en 2018 :

	valeur minimale	valeur moyenne	valeur maximale
En 2018	8°F	12°F	17°F

Mesure de la dureté de l'eau à Nantes en 2018 (Source : Information réglementaire annuelle, Direction des Opérateurs Publics Eau et Assainissement de Nantes Métropole et ARS).

La présence d'aluminium dans l'eau potable peut être d'origine naturelle ou liée à un dysfonctionnement de la filière de traitement d'eau utilisant du sulfate d'aluminium. Un excès d'aluminium dans l'eau peut présenter un danger d'encéphalopathie pour les personnes subissant des séances de dialyse. Il entraîne également une dégradation des eaux dans les canalisations par des phénomènes de dépôts. La limite de qualité pour l'eau potable est fixée à 0,200 mg/l et à 0,030 mg/l pour les eaux de dialyse. Les valeurs suivantes ont été enregistrées sur l'eau de distribution en 2018 :

	valeur minimale	valeur moyenne	valeur maximale
En 2018	0 mg/l	0,012 mg/l	0,065 mg/l

Mesure de la présence d'aluminium dans l'eau potable à Nantes en 2018 (Source : Information réglementaire annuelle, Direction des Opérateurs Publics Eau et Assainissement de Nantes Métropole et ARS).

Il a été constaté la présence temporaire d'un produit de dégradation de **pesticides**, ESA Métolachlore, à une concentration légèrement supérieure à la limite réglementaire fixée à 0,1 µg/l (max. observé : 0,14 µg/l) pendant une durée de 18 jours cumulés sur le début d'année. Cette concentration est liée à une difficulté de réglage ponctuelle sur la filière de traitement d'eau au charbon actif pour laquelle une action corrective a été rapidement mise en place. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des usagers pour l'ARS au regard de la valeur limite de consommation définie en 2013 par l'ANSES (Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), fixée à 510 µg/l. Les analyses sont conformes pour toutes les autres molécules de pesticides.

La teneur limite de 50 mg/l en **nitrate**s est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourissons et femmes enceintes ou allaitantes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson et du risque suspecté à long terme d'effets cancérigènes. Les valeurs suivantes ont été enregistrées sur l'eau de distribution en 2018 :

	valeur minimale	valeur moyenne	valeur maximale
En 2018	6 mg/l	13 mg/l	27 mg/l

Mesure de la présence de nitrates dans l'eau potable à Nantes en 2018 (Source : Information réglementaire annuelle, Direction des Opérateurs Publics Eau et Assainissement de Nantes Métropole et ARS).

Les résultats des analyses bactériologiques en 2018 sont conformes.

Enfin, la teneur limite de 1,5 mg/l de fluor a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). À des doses modérées, le fluor est bénéfique pour la santé en terme de prévention des caries dentaires. En-deçà de 0,5 mg/l comme c'est le cas de l'eau distribuée (0,04 mg/l), un apport complémentaire est possible après avis médical.

Plus d'infos :

<https://metropole.nantes.fr/files/pdf/environnement/nature/bq-2018-Nantes.pdf>

ÉCOPÔLE, UN RÉSEAU ET DES RESSOURCES

Écopôle accompagne des projets de développement contribuant à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et à l'animation de certains volets de la politique publique de développement durable de la Ville de Nantes.

Espace ressources, son centre de documentation et d'information est ouvert au public et se décline également dans plusieurs espaces dédiés et décentralisés à Nantes : Foyer de Jeunes Travailleurs Embarcadère, GRETA Industrie, Foyer de Jeunes Travailleurs Chénaie, École des Mines de Nantes.

La ville soutient Écopôle autour de plusieurs objectifs parmi lesquels le soutien aux actions citoyennes et au pouvoir d'agir des habitants, l'implication des particuliers dans la construction d'une trame verte et bleue « privée », de nombreux ateliers de science participative, etc.

Écopôle est également le mandataire d'un marché public d'éducation au développement durable sur l'agglomération nantaise. En 2018, un groupement de 17 associations du réseau dont Ecopôle anime des ateliers, des visites pour les classes scolaires. Ces actions sont précisées dans le chapitre dédié à l'éducation et à la sensibilisation à la transition écologique.

À noter enfin qu'Écopôle anime le défi Défi Zéro Déchet, Zéro Gaspi avec les Boîtes Vertes auquel plus de 50 familles nantaises ont participé.

► Plus d'infos :

<http://www.ecopole.com>

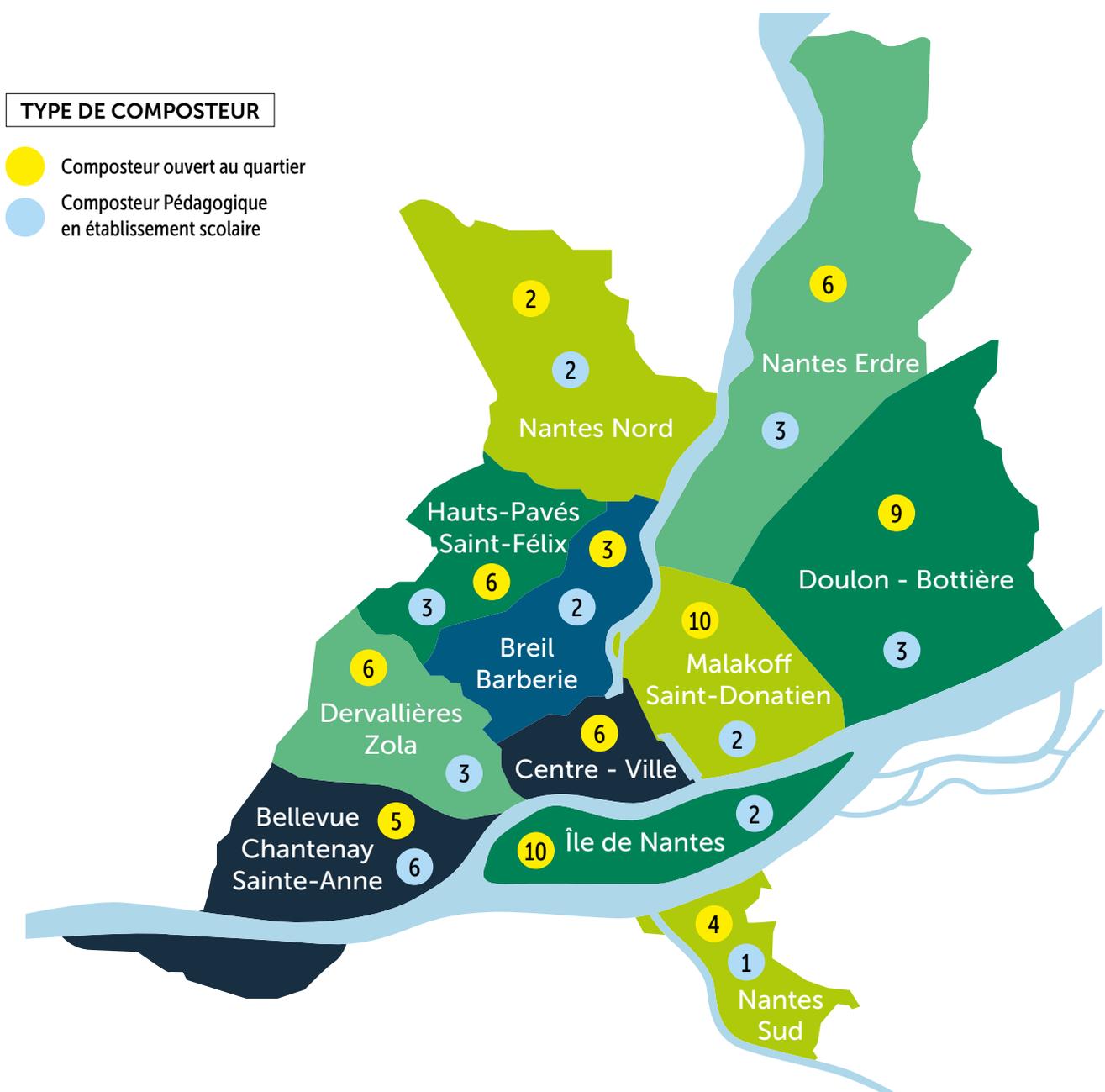


Dimanche au bord de l'eau, © événement Écopôle

AVEC COMPOSTRI, DES PROJETS ACCOMPAGNÉS DANS TOUS LES QUARTIERS

Le compostage partagé participe à la valorisation directe des déchets organiques en proximité. Il contribue aussi à la vie sociale des quartiers en fédérant les habitants autour d'un projet collectif.

La Ville soutient l'animation de pavillons de compostage de quartiers financés par Nantes Métropole, en accompagnant les habitants ou les écoles nantaises à la mise en service d'équipements pédagogiques, aux côtés de l'association Compostri. En 2019, la Ville compte **94 composteurs de quartiers et pédagogiques** répartis sur l'ensemble des quartiers de la Ville :



Parmi ces projets, la Ville, aux côtés de la Métropole, soutient plus spécifiquement le projet « place de village » qui vise à l'installation et à l'animation d'un module de compostage couvert qui permet de développer d'autres fonctions : boîte à dons, récupérateur d'eau de pluie, espace convivial et d'information, etc.

L'association Compostri est financée par la Ville pour la recherche de sites pertinents et l'accompagnement des animations du site. Les équipements sont fabriqués et installés par ATAO, entreprise d'insertion nantaise et financés par Nantes Métropole et la Ville de Nantes. La mise en place de la boîte à dons, si elle est souhaitée, est soutenue par Nous&Co.

À ce jour, le site Naturalie Chénaie est en fonctionnement. Deux autres sites sont en installation en septembre 2019 : Moutonnerie et site du Fort. Sur le site du square Halgan dans le centre-ville, face à la mairie, il s'agit de consolider la dynamique existante autour d'un composteur classique et d'un square réaménagé pour des usages plus conviviaux. Deux autres projets de type « place de village » sont en projet pour les prochains mois sur Nantes Nord et Hauts-Pavés Saint-Félix.



© Place de village Naturalie Chénaie

» Plus d'infos :

<http://www.compostri.fr>

<https://www.cartoquartiers.fr/composteurscollectifs>

PARTIE 5

L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le projet éducatif de territoire « Bien grandir à Nantes » s'appuie sur la Charte de la réussite éducative pour accompagner les enfants à l'ouverture au monde. Ainsi, le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), la direction de l'éducation, le Muséum, Ecopôle et les associations du réseau de l'environnement proposent des animations pédagogiques.

L'OFFRE ÉDUCATIVE DU SEVE

Quatre sites gérés par le Service des Espaces Verts de la Ville de Nantes proposent des animations aux enfants des écoles nantaises pour un total de **427 classes** accueillies en 2018.

La Maison de l'Érdre a ainsi reçu **3 350 élèves** en 2018, la ferme de la Chantrerie **2 875 élèves**, le parc du

Grand-Blottereau **1 225** et le Jardin des Plantes **3 125**.

Par ailleurs, 31 classes et 837 élèves ont participé à l'action « Tropiques à l'école » au sein de leur classe.

Enfin, un projet d'écriture de jardins (avec la collaboration de la Direction de l'Éducation soit 6 classes de

25 élèves) et une animation « aventure maritime botanique » (avec la participation de la DPARC soit 6 classes de 25 élèves) ont été menés.

L'OFFRE ÉDUCATIVE D'ECOPÔLE

Ecopôle est titulaire depuis l'été 2018, du marché de coordination et d'animation de l'offre pédagogique en matière d'éducation au développement durable, notamment sur les thèmes suivants : « environnement/biodiversité/eau », « énergie », « transports/déplacements » et « consommation/déchets ».

Pour le programme « énergie », Ecopôle a sensibilisé 9 classes (**211 élèves**) sur l'année scolaire 2018-2019, avec l'animation découverte énergie, le Défi Class'énergie et la visite de la centrale photovoltaïque de Beaulieu.

Le programme sur la biodiversité a permis de sensibiliser 6 classes sur Nantes et 28 classes ont participé au programme déchets sur l'année scolaire 2018-2019, à travers des animations découvertes des déchets et de la consommation responsable ; des cycles de prévention et de réduction des déchets ; et des défis zéro-déchet. Pour le domaine de l'eau, 2 classes ont participé aux animations découvertes et 29 autres ont participé aux temps sur le cycle de l'eau en 2018-2019.

DÉFI ÉCO-MOBILITÉ SCOLAIRE

10 écoles ont bénéficié du dispositif d'écomobilité scolaire sur l'année scolaire 2018-2019 dont 3 nantaises (Garenes, Fraternité et Maurice Macé), pour encourager la venue à l'école à pied, à trottinette et à vélo. À l'issue d'un diagnostic partagé, un plan d'actions est mis en place.

Il est à noter également que des cours de vélo sont organisés par l'association Place au vélo et financés par Nantes Métropole pour les élèves de CM1 dans le cadre du dispositif d'écomobilité scolaire. En 2018-2019 le dispositif s'est poursuivi et les enseignants ont sollicité davantage d'animations pour sensibiliser leurs élèves à l'écomobilité que les années précédentes.

» Plus d'infos : <https://metropole.nantes.fr/defis>

L'OFFRE DE SÉQUOIA

Situé au cœur du quartier des Dervallières, Séquoia, le pôle sciences et environnement de la Ville de Nantes est un équipement ressources dédié à la réussite éducative. Il met les questions de sciences et d'environnement à la portée de tous. Séquoia, possède une équipe de médiation scientifique et d'animation au service des publics. Plus de **80 projets d'établissements scolaires** ont ainsi été accompagnés et des classes ont été accueillies à la journée pour des expérimentations, en 2018.

» Plus d'infos : <https://www.nantes.fr/sequoia>

DÉFI ÉNERGIE SCOLAIRE

À Nantes, sur l'année scolaire 2018-2019, **9 classes** représentant 211 élèves ont participé au défi Class'Énergie animé par l'association Alisée. Les établissements ont mis en place des actions pédagogiques et des actions techniques pour diminuer de plus de 25% leurs consommations de gaz, de 15% les consommations d'électricité et de 25% les consommations d'eau.

» Plus d'infos : <https://metropole.nantes.fr/defis>



LES ANIMATIONS D'ECOS

En 2019, l'association ECOS développe l'animation d'ateliers et de formations pédagogiques concernant des pratiques d'auto-production et de consommation faisant appel au réemploi notamment. ECOS développe également l'animation d'une grainothèque mobile, Bombus, qui se déplace dans différents événements dans les quartiers nantais pour conserver et diffuser des graines biologiques et reproductibles, adaptées au terroir nantais.

Ces projets convergent vers le projet de construction d'une pépinière à la Caserne Mellinet où l'association a son siège, ou sur le site de la Papote, au cœur de la ZAC Doulon-Gohards.

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

De nombreuses actions sont menées auprès des écoliers et du personnel qui les encadrent pour sensibiliser au gaspillage alimentaire : pesée de légumes non consommés, concours d'affiches, pique-nique crock'éco, ajustement des portions de légumes.

► Plus d'infos :

<http://www.nantes.fr/home/ville-de-nantes/enfance/education/la-vie-a-lecole>

L'OFFRE ÉDUCATIVE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Le Muséum propose des animations comme les petites leçons d'anatomie qui permettent d'observer et/ou de comparer les squelettes de la galerie de zoologie selon le niveau des classes. Des parcours thématiques sont également à disposition des enseignants, pour les classes de maternelles et primaires avec par exemple : les animaux en ville, les couleurs de la nature, les animaux disparus...

La fête de la Science est organisée chaque année au Muséum pour les élèves de CM et de lycée, elle permet de mettre les élèves en relation avec les scientifiques pour qu'ils partagent leur travail de recherche.

Le 29 janvier 2019, le Muséum a également accueilli une conférence de restitution des inventaires de la faune et de la flore réalisés sur plusieurs sites de Nantes Métropole, dans le cadre de l'événement « En quête de Nature » (anciennement les 24h de la biodiversité).

JOURNÉE CITOYENNE DE LA PROPRETÉ

Le 15 septembre 2018, une grande journée citoyenne de la propreté a été relayée par la Ville de Nantes dans le cadre du World Clean Up Day, journée mondiale de ramassage des déchets disséminés sur l'espace public (mégots, canettes, bouteilles, plastiques, etc.).

Douze points de rassemblement étaient installés. Tous les quartiers étaient concernés et pendant une journée, des nantais ont contribué à ramasser des déchets dans leur rue, dans leur quartier, ou partout dans la ville grâce à la mobilisation de nombreuses associations ou collectifs.

Après la première édition en septembre 2018, plus de **2000 participants et 3 tonnes de déchets** ramassés, l'événement est relancé le 21 septembre 2019. Cette journée s'inscrit de nouveau dans le cadre du World Clean-Up Day, mouvement international qui rassemble près de 150 pays. 15 lieux de rendez-vous sont proposés aux nantaises et aux nantais de 10h à 16h avec une clôture Place de Bretagne en fin de journée. La communauté Run Eco Team, composée de Nantaises et de Nantais qui courent pour un mode plus propre, organise également un Challenge géant à cette occasion.



© Jean-Félix Fayolle - Cleanup day finale / édition 2018

3 Le fonctionnement interne des collectivités

Dans le cadre du projet de la collectivité, les services de la Ville et de Nantes Métropole sont engagés à faire évoluer les pratiques pour agir en faveur d'une collectivité responsable.

Cet engagement pris par les deux collectivités porte notamment sur l'empreinte environnementale.

À l'issue du Grand Débat sur la Transition énergétique, une feuille de route interne a été élaborée autour de 6 priorités : réduire la consommation énergétique de nos bâtiments publics ; réduire l'éclairage public et sa consommation ; limiter l'impact énergétique du numérique dans nos collectivités ; favoriser les déplacements professionnels durables de nos agents ; réduire et mieux valoriser les déchets de nos activités ; rendre nos événements plus éco-responsables.

En 2018, un réseau des éco-activateurs s'est également créé. Il est destiné à faire progresser les bonnes pratiques en faveur de la transition énergétique.

Par ailleurs, la Responsabilité sociétale de l'organisation intègre également les volets suivants : la commande publique responsable, l'égalité réelle et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

PARTIE 1

L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET DES ÉQUIPEMENTS

L'empreinte environnementale des bâtiments publics et des équipements de la collectivité concerne 3 principaux volets : réduire la consommation énergétique de nos bâtiments publics ; réduire l'éclairage public et sa consommation ; limiter l'impact énergétique du numérique de nos équipements.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS PUBLICS

Le Grand débat sur la transition énergétique a identifié comme priorité la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités, tout comme le développement des énergies renouvelables. Nantes Métropole et la Ville de Nantes gèrent un patrimoine bâti de près de 1 260 000 m² et s'engagent pour en diminuer les émissions de CO₂ (ou gaz à effet de serre) en s'appliquant l'objectif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone¹.

La baisse des émissions s'est accélérée grâce au raccordement aux réseaux de chaleur de 34 équipements publics depuis 2012 (le réseau étant alimenté majoritairement par l'incinération des ordures ménagères et par du bois local). L'objectif de **réduction de 20 % des émissions de CO₂ du patrimoine bâti** en 2020 est quasiment atteint en 2018.

Les émissions de CO₂ du patrimoine bâti était d'environ **11 200 tonnes** équivalent CO₂ en 2018, soit une réduction de **6,7%** par rapport à 2017. La rénovation énergétique du patrimoine se renforce en 2018 et les années suivantes grâce à des enveloppes financières complémentaires.

En matière d'énergie renouvelable, l'année 2018 a été consacrée à la finalisation des études pour expérimenter l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine des collectivités : l'objectif premier est de consommer la production sur place ; elle viendra en déduction des consommations du bâtiment pour permettre de diminuer son émission de CO₂ et son coût énergétique. Les travaux seront planifiés en 2020 et 2021 pour une quinzaine de sites (écoles, maisons de quartier, centre technique...).

1. Soit -54% en 2028 par rapport à celles de 2015. Pour atteindre l'objectif de 2028, la Ville et Nantes Métropole se sont données pour but intermédiaire l'émission de 11 000 tonnes de CO₂ en 2020, soit une diminution de 3 000 tonnes par rapport à 2015.

→ FOCUS SUR DES ACTIONS INNOVANTES DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT

Nantes Métropole Habitat, Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise, développe des actions d'innovation énergétique sur son patrimoine.

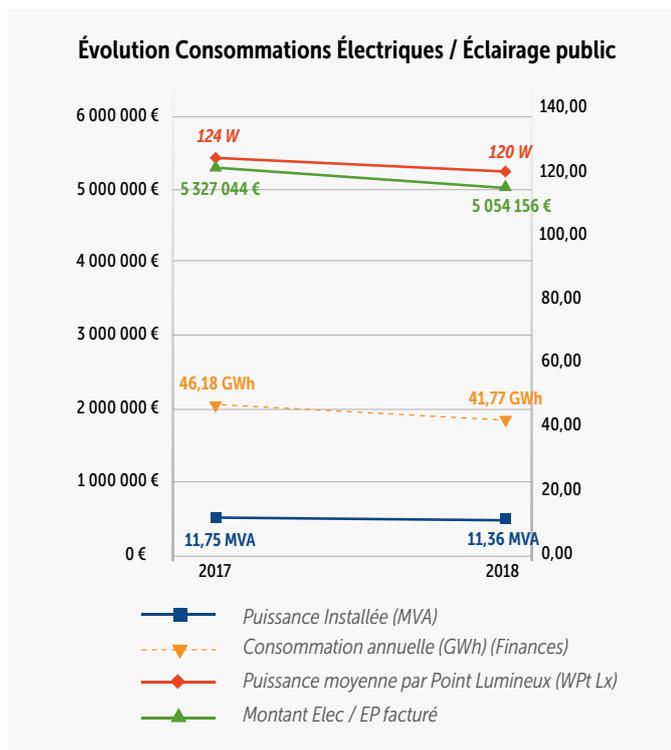
Porté par le bailleur social en partenariat avec de nombreux acteurs (Claas Architectes, SCE, Ecotropy, Groupe Legendre, etc.), le projet Symbiose est ainsi lancé en 2019 pour exploiter le potentiel solaire des toitures en y installant des serres bioclimatiques capables de capter l'énergie, de pré-chauffer l'eau chaude sanitaire du bâtiment et d'offrir de nouveaux espaces aux habitants.

Labellisé NantesCityLab, Symbiose consiste en l'installation d'une serre chauffante sur le toit d'un immeuble de 24 logements construit à Nantes Nord dans les années 70.

Nantes Métropole Habitat lance également en septembre 2019 un appel d'offres visant à développer l'autoconsommation photovoltaïque partagée dans le secteur Malakoff à Nantes, en partenariat avec le patrimoine bâti de la Ville de Nantes.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SA CONSOMMATION

Depuis 2014, un plan d'économie d'énergie est engagé. 5,5 millions d'euros ont ainsi été investis dans ce sens avec par exemple des actions de suppression des lampes énergivores et des coupures du réseau la nuit sur certaines communes. La rénovation de l'éclairage (passage en leds) a permis une réduction de 9,5 % entre 2017 et 2018. De plus, la nouvelle politique d'achat d'électricité a contribué à la réduction de 20 % de la facture énergétique sur cette même période. La mise en place de luminaires LEDs est poursuivie. Enfin, un Schéma de Cohérence d'Aménagement Lumière est en cours d'écriture.

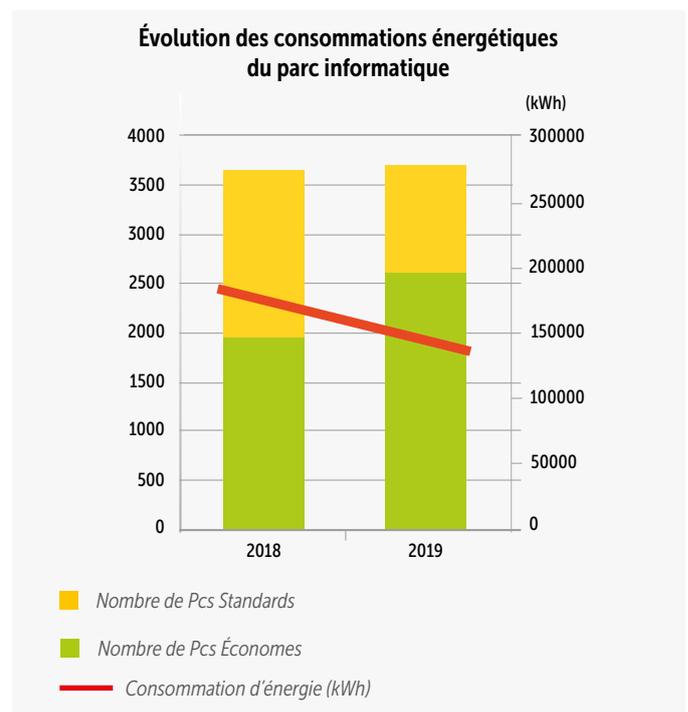


L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DU NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS

En matière d'équipements informatiques, la Ville de Nantes et Nantes Métropole s'engagent pour réduire la consommation d'énergie de ses postes informatiques. Le remplacement progressif du parc de postes de travail par un équipement particulièrement économe en énergie (3 fois moins que les postes précédents) permet une économie d'énergie électrique substantielle. En 2018, 1 420 postes ont ainsi été déployés. 60 % de l'objectif du renouvellement de l'ensemble des postes informatiques en 2021 est atteint. Les postes informatiques standards trouvent quant à eux une nouvelle vie dans les écoles primaires, ce qui prolonge la durée d'utilisation du parc informatique, optimise le cycle de vie de ces appareils électroniques et réduit notre empreinte environnementale.

Par ailleurs, l'ensemble des équipements (serveurs, équipements réseaux, postes de travail, téléphonie) qui ne peuvent être réutilisés est confié à une entreprise locale pour être recyclé.

En 2019, les efforts portent sur la réduction des impressions et du parc d'imprimantes individuelles. Pour prolonger les efforts de la collectivité et actualiser les actions en cours, un nouveau Plan d'Actions Informatique Responsable est en cours de proposition.



LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DURABLES DES AGENTS

UNE FLOTTE DE VÉHICULES OPTIMISÉE ET DE PLUS EN PLUS PROPRE

En lien avec la Métropole nantaise, la Ville de Nantes souhaite réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire sur la période 2018-2030 et a confirmé cette orientation dans le cadre de la feuille de route « Transition énergétique » à travers l'engagement de la collectivité à abandonner progressivement le diesel pour sa flotte interne de véhicules et à renforcer en conséquence un certain nombre d'actions privilégiant l'achat de véhicules « propres » lors du renouvellement de son parc.

Il a été acté que le rythme de la mutation de la flotte interne de véhicules sera accéléré par le biais des actions suivantes :

- à partir de 2018, tous les véhicules légers de transport de personnes sont renouvelés de préférence en motorisation GNV (gaz naturel pour véhicule) ou 100 % électriques ou en motorisation hybride de préférence rechargeable.
- à l'horizon 2020, doublement du nombre de véhicules utilitaires légers au GNV, ce qui signifie un parc de véhicules à motorisation GNV à hauteur de 20 %.
- à l'horizon 2030, un parc de bennes à ordures ménagères uniquement en motorisation GNV avec des expérimentations en 2018.

Aujourd'hui, ce sont plus de **300 véhicules légers au gaz naturel de ville et 77 électriques** qui ont déjà été acquis par la direction logistique, soit plus de 30 % du parc de véhicules légers.

Depuis 2017, **5 poids-lourds et une benne à ordures ménagères à motorisation GNV** ont été commandés; un poids lourd et une benne à ordures ménagères sont désormais en exploitation.

Parallèlement, Nantes Métropole et la Ville de Nantes optimisent l'usage et donc le nombre de véhicules (toutes catégories) nécessaires au fonctionnement des services et en particulier, les véhicules légers par la mise en place de pools de véhicules sur les sites partagés et par une politique de réduction du nombre de véhicules personnels utilisés dans le cadre professionnel.

L'évolution de la flotte de véhicules légers présents sur le parc est maîtrisée, avec un nombre de véhicules qui évolue peu. En 2019, la flotte est composée de 1227 véhicules de moins de 3,5t dont 26 % sont au GNV et 7,6 % sont électriques (contre 24,7 % et 6,2% en 2018). L'optimisation du parc de véhicules se concrétise également par la poursuite de la mise en place de pools. En 2018, ce sont 132 véhicules légers et 18 vélos à assistance électrique qui sont intégrés à des pools.



© Stephan Menoret - Stationnement véhicule Nantes Métropole

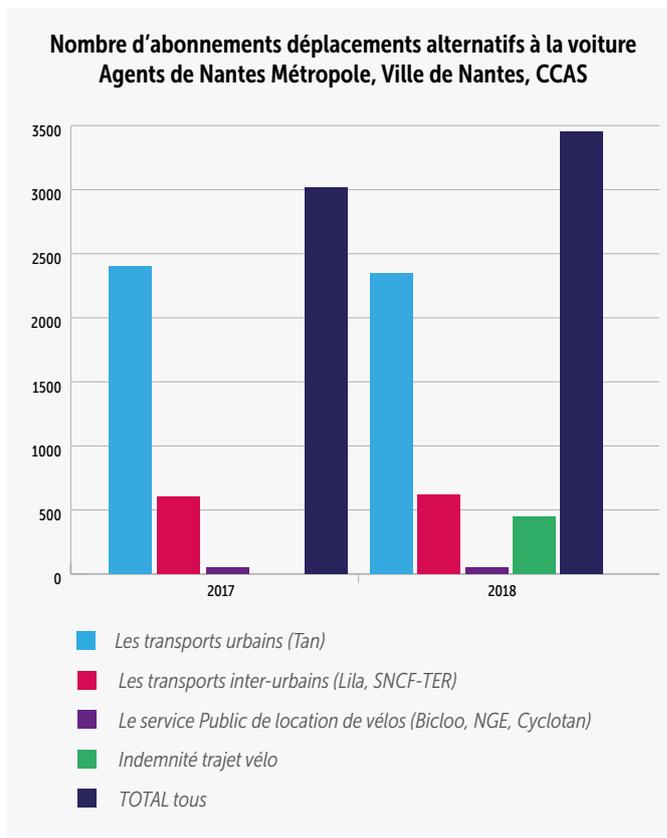
LES DÉPLACEMENTS DURABLES DES AGENTS FAVORISÉS

Depuis 2004 et l'adoption d'un plan de mobilité « Mobi-Nantes + », la Ville et la Métropole ont mis en place des mesures envers les agents afin de favoriser l'usage des transports en commun et les modes de déplacements doux (notamment le vélo) pour les trajets domicile – travail : prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement en transports en commun (urbains TAN, inter-urbains LILA et SNCF), et des locations de vélo (NGE, Bicloo, Cyclotan) par l'employeur, aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Le nombre global d'abonnements aux transports en commun et vélos est désormais assez stable, avec près de **3 400 abonnements**, ce qui représente un peu plus de 40 % des effectifs.

En 2018, la collectivité accélère encore les mesures en faveur des déplacements durables en mettant en place une indemnité trajet vélo et en expérimentant le télétravail.

Au delà de ces mesures, c'est toute une dynamique de communication ou de sensibilisation auprès des agents via les différents supports de communication interne qui a pour objet de rappeler combien les moyens de déplacements doivent être optimisés et bien utilisés.



PARTIE 3

LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Nantes Métropole et la Ville de Nantes mettent en place un plan d'actions pour la gestion des déchets d'activités des services (démarche PANDA). Déclinée en 5 thématiques (déchets des voiries et réseaux divers, déchets du nettoyage, papiers produits dans les bureaux, déchets du bâtiment et déchets alimentaires), cette démarche vise à mettre en avant les actions exemplaires et installer une gestion vertueuse des déchets produits dans le cadre des activités des services.

En 2018, des actions ont été d'ores et déjà mises en place :

→ **Le recyclage des déchets inertes de voiries** : après avoir été déposés dans un site identifié de dépôt, les inertes de voiries sont concassés pour ensuite être employés comme fourniture de matériaux de remblais. Ainsi **8 à 10 000 tonnes** sont traitées chaque année, permettant, en 2018, d'éviter le rejet en carrière de 45 % des déchets inertes produits par la voirie et l'achat de 50 % de matériaux non recyclés.

→ **Tri à la source des biodéchets** en cuisine centrale et sur le site de Ledru Rollin : depuis 2018, le site de Ledru Rollin trie à la source ses biodéchets qui sont ensuite collectés et traités par Compost'in situ sur le territoire de la Métropole.

En 2019, afin de faciliter et de suivre la démarche PANDA, la mise en place d'un registre des déchets sur l'ensemble des centres techniques des pôles de proximité (à horizon 2021) est programmée. Une expérimentation sur la mise en place d'une charte chantiers durables est en cours d'élaboration afin d'encourager les entreprises du secteur à une meilleure gestion et valorisation des déchets produits sur les sites de la Métropole.

DES ÉVÈNEMENTS PLUS ÉCO-RESPONSABLES

Nantes et Nantes Métropole, au même titre que l'ensemble des organisateurs du territoire, déclinent le défi « 1001 événements s'engagent pour le territoire et le climat » autour de trois actions : l'augmentation du nombre d'événements éco-responsables organisés par la collectivité, la généralisation de la formation des agents impliqués dans la production d'éco-événements et l'accompagnement d'établissements en régie pour améliorer leur gestion éco-responsable.

Un nombre croissant d'événements organisés par la Ville de Nantes ou Nantes Métropole s'engagent sur cette thématique : les Scènes vagabondes, la Folie des Plantes, Bouge ton été, le Festival Spot, les Rendez-Vous Transition Énergétique, les Voeux aux agents, Complètement Nantes, la Journée Citoyenne de Propreté, la rencontre « 1001 événements s'engagent », les Festivals Nantes Terrain de Jeu, etc.

En 2019, **90 agents participent à la rencontre annuelle éco-événement** pour se former et partager leurs expériences sur cette thématique. 15 agents s'inscrivent par ailleurs à des modules éco-événements spécifiques de 3h. Enfin, le 14 mars, une rencontre est organisée conjointement avec l'association Réseau éco-événement au Pôle Maintenance et Ateliers de la Ville de Nantes avec l'ensemble des agents du service Fêtes Manifestations et Logistique pour partager mutuellement les ressources disponibles pour les éco-événements, et échanger avec l'association Place au

Vélo sur la signalétique et le matériel dédié aux parkings vélos événementiels.

En mai 2019, Nantes Métropole lance un accompagnement à la gestion et aux usages éco-responsables de 20 équipements publics dont vont bénéficier deux équipements métropolitains : le stadium métropolitain Pierre Quinon à Nantes et la salle sportive métropolitaine de Rezé. Les premiers diagnostics sont réalisés à l'été 2019 afin d'engager des actions fin 2019 et courant 2020.

Parallèlement, la Direction du Protocole de la Ville et de Nantes Métropole poursuit sa démarche de réduction de son empreinte environnementale. L'envoi des cartons d'invitation se fait de manière privilégiée par voie électronique plutôt que par voie postale avec une réduction de plus de 75 % des impressions et consommations d'enveloppes. Les carafes en verre remplacent les bouteilles d'eau en plastique avec **une baisse de 93 % des déchets plastiques de la Direction.**

Depuis 2017, les contenants à usage unique (gobelets café, eau, assiettes) sont biodégradables. En 2019, une étude sur la gestion des biodéchets a été menée et devrait aboutir à leur valorisation à destination du service des espaces verts de la Ville de Nantes.

LA COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

L'adoption du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) par les conseils municipal et métropolitain de mars 2017 a ancré la politique d'achats environnementalement et socialement responsables de la collectivité. Trois feuilles de route adoptées en 2018, produits de l'élaboration d'un travail de concertation, identifient la commande publique comme un des leviers importants pour l'accompagnement de la mise en œuvre des politiques publiques qu'elles concernent : transition énergétique, plan alimentaire territorial, économie circulaire.

La mise en place, fin 2018, d'un nouveau logiciel de gestion des marchés, intégrant les indicateurs propres au SPAR, permet à la fois l'accompagnement à l'intégration d'une démarche de développement durable dans l'élaboration d'un marché sur l'ensemble de la procédure et le suivi statistique lié à la démarche d'évaluation. Parmi

les démarches de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole en matière d'achats durables, on retiendra particulièrement les familles d'achats suivantes :

→ **les achats de bois.** Qu'il s'agisse de marchés de bois fourniture ou de marchés de travaux, le bois est exigé issu de filières de production garantissant un mode de gestion durable des forêts, labels à l'appui. Ces exigences sont appliquées aussi bien pour les travaux en régie, que dans les marchés de travaux d'aménagement des espaces verts ou encore dans les travaux de construction, neuf ou rénovation.

→ **les peintures intérieures, les produits d'entretien et le mobilier scolaire.** En cohérence avec le Plan local santé environnement (PLASE) de la Ville de Nantes, les marchés de produits d'entretien, prestations

d'entretien et de mobilier scolaire demandent des produits à faible niveau ou absence de COV (composants volatiles organiques) et autres composants à risque. Les produits de nettoyage courants, tout comme les peintures intérieures utilisées pour les travaux d'entretien du BATI sont écolabellisés. La norme NF environnement est visée pour le mobilier.

→ **les denrées alimentaires.** Si la restauration scolaire est particulièrement concernée, la thématique touche aussi la petite enfance et l'action sociale. Un travail est également mené sur les questions de la réduction du gaspillage alimentaire et du compostage des biodéchets de la cuisine centrale. Enfin, un plan d'actions visant à réduire l'usage du plastique dans la restauration scolaire a également été adopté en concertation avec les parents d'élèves.

→ **l'énergie.** L'enjeu énergétique est pris en compte dans les achats, que ce soit dans les exigences sur les consommations des fournitures (équipements électriques, informatiques, ...), devant répondre aux certifications Energy Star les plus exigeantes ou lors des illuminations de Noël. Le programme d'entretien durable du patrimoine poursuit son action en faveur d'une maîtrise des consommations énergétiques (voir chiffres en partie 1). Enfin, la collectivité contribue au développement d'installations de

production d'électricité renouvelable soit au travers de ses achats d'électricité en consacrant un lot à ces sources renouvelables, soit en intégrant dans ses projets de construction des installations photovoltaïques.

→ **le développement durable,** c'est aussi l'axe social, prenant notamment en compte les problématiques de l'insertion et du handicap, notamment au travers des marchés faisant appel, par des procédures classiques ou des

marchés réservés, à des structures d'insertion par l'activité économique et entreprise adaptée et établissements et services d'aide par le travail, par exemple pour les prestations **d'entretien d'espaces verts ou de blanchisserie.** La lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité fait également l'objet de clauses dans les marchés de prestations, tel le marché d'enlèvement de graffitis, dont l'impact est actuellement en cours d'évaluation.

PARTIE 6

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ RÉELLE

DES COLLECTIVITÉS LABELLISÉES DIVERSITÉ

La Ville de Nantes et Nantes Métropole se sont engagées dans une démarche de labellisation Diversité. Ce label, attribué au nom de l'État pour quatre ans par un organisme de certification indépendant (l'Association Française de Normalisation - AFNOR), distingue l'engagement continu de l'organisme candidat en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité. À ce titre, l'ensemble des activités et missions de la Ville et de la Métropole (recrutement, formation, gestion des carrières, relations à l'utilisateur, commande publique...) sont concernées.

Initiée par la Ville de Nantes via une première attribution en 2012, la démarche de labellisation Diversité est aujourd'hui étendue à l'ensemble des services municipaux mais également métropolitains. En 2017, la Métropole, la Ville et son CCAS ont d'ailleurs confirmé leur label dans le cadre d'un audit commun. Pour marquer en outre la continuité des engagements en faveur de l'égalité réelle, la candidature au Label Égalité professionnelle femmes-hommes a été inscrite à l'agenda commun 2019.

Dans ce sillage, Ville et Métropole ont mis en place un arsenal d'actions visant à lutter contre toutes formes de discrimination :

Un module de formation destiné prioritairement aux nouveaux arrivants, complété par des ateliers de sensibilisation interne à la mixité diversité dans l'emploi. Dispensée

le temps d'une journée, la formation « Égalité au travail » rappelle le cadre légal et les engagements municipaux et métropolitains en matière de prévention de toutes formes de discrimination. Animée par un cabinet externe, la session associe les membres du Groupe de sensibilisation interne. En 2018, 295 agents (dont 45 femmes) ont participé à une sensibilisation à la diversité mixité.

→ un groupe de sensibilisation interne (en complément de la formation) composé d'agents volontaires de différents services de la Ville et de la Métropole et membres du conseil consultatif interne égalité-diversité-mixité. Ce groupe assure des actions de sensibilisation au plus près des équipes. En 2018, **435 agents** ont bénéficié d'une sensibilisation à la diversité-mixité.

→ **le conseil consultatif interne,** composé d'agents volontaires a été renouvelé en 2018. 53 personnes y participent et contribuent à nourrir le dialogue social au sein des deux collectivités et à faire progresser la démarche interne en faveur de l'égalité.

→ dans la suite du partenariat engagé en 2016 avec l'association L'autre cercle en matière de lutte contre les LGBTphobies, Ville et Métropole ont initié des actions de sensibilisation sur cette thématique au travers notamment d'expositions itinérantes sur les sites de travail.

UN ENTREPRISE ACCUEILLANTE

Nantes Métropole et la Ville de Nantes s'engagent pour accueillir des personnes en situation de handicap dont le taux d'emploi (6,3 % à Nantes Métropole et **7,52 % à la Ville de Nantes**) est supérieur au taux imposé par la loi (6%). Elles ont accueilli en 2018, 63 apprentis et 1 156 stagiaires, dont 3 apprentis et 38 stagiaires étaient en situation de handicap.

Elles ont participé à **3 forums emploi en 2018** : « Place à l'emploi » à Atlantis ; Forum de Rezé ; Forum Handicap. 476 personnes y ont été reçues, dont 64,5 % de femmes.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'Accord National Interprofessionnel pour l'amélioration de la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle définit la qualité de vie au travail comme le sentiment de bien-être collectif et individuel qui englobe : ambiance, culture organisationnelle, intérêt et conditions du travail, sentiment d'implication, autonomie et responsabilisation, égalité, droit à l'erreur, reconnaissance et valorisation du travail.

Au-delà des mesures en faveur de l'égalité professionnelle, différentes actions ont été menées en faveur de la qualité de vie au travail.

DES DÉMARCHES DE PRÉVENTION ÉTENDUES

Les collectivités se sont engagées dans deux démarches de prévention complémentaires : une en matière de prévention de l'usure professionnelle et l'autre en matière de prévention des RPS.

La démarche de prévention de l'usure professionnelle initiée avec la direction de l'Éducation a été étendue en 2017 à trois nouvelles directions : la direction de la Petite Enfance (DPE), la direction des Déchets et le métier d'agent de nettoyage dans les pôles de proximité. Ces directions ont été ciblées à l'appui d'une analyse d'indicateurs montrant une forte usure physique et/ou psychologique sur les métiers de ces directions. Les diagnostics réalisés ont permis d'élaborer des plans d'actions spécifiques en cours de mise en œuvre dans les directions.

Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont engagé une démarche de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) qui repose sur des plans de prévention composés d'un diagnostic des facteurs de risques, d'actions de préventions se déclinant au sein des directions et d'un système d'évaluation permettant de mesurer l'évolution des RPS pour chaque directions. Afin de déployer la prévention l'ensemble des agents sont actuellement formés à l'identification des facteurs de risques et à leur possibilités d'actions. 816 encadrants sont déjà sensibilisés à cette thématique. Les RPS sont intégrés dans le document unique d'évaluation des risques professionnels, au même titre que les risques physiques.

UNE PRISE EN COMPTE DU NUMÉRIQUE

Par ailleurs, une réflexion est initiée pour mieux prendre en compte les enjeux relatifs à la qualité de vie au travail dans le cadre de la transition numérique de notre structure.

L'expérimentation du télétravail, le droit à la déconnexion, l'adaptation des postes de travail, l'équipement numérique des agents... sont autant de projets qui y contribuent.



4 la transition écologique et énergétique dans les quartiers nantais

Ce chapitre propose un focus sur des actions citoyennes de transitions énergétique dans les quartiers nantais soutenues par la Ville et la Métropole : **rénovations de copropriétés privées**, dynamiques de **composteurs collectifs** ouverts au quartiers, initiatives des **bureaux du projet**, mise en oeuvre des projets suite à la démarche des « **15 lieux à réinventer** » appartenant au patrimoine de la Ville de Nante, déploiement des **Plans Paysages et Patrimoines** pour travailler les évolutions urbaines et proposer des améliorations dans l'espace public et dans les espaces verts.

Plus d'infos :

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/>

La plateforme du dialogue citoyen pour contribuer sur les projets en cours à l'échelle de la Ville de Nantes ou de la Métropole. Pour contribuer en ligne, la connexion est requise.

<https://www.cartoquartiers.fr/>

La carte collaborative avec 5000 lieux de proximité et de transition écologique & énergétique.



CENTRE-VILLE



2 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole. Les travaux en cours sur la copropriété Massillon vont lui permettre d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation. La copropriété rénovée Baron-Berthaud-Cre-

taux a voté des travaux de rénovation énergétique lui permettant une économie de 40 % d'énergie.

Le quartier accueille en 2019, **6 composteurs publics** ouverts au quartier : la Ruchette, Halgan, Recyclindre, École Chêne d'Aron, Square Lait de Mai et Square Lebée.

Sur le secteur Dobrée-Gigant, c'est un nouveau Plan Paysage et Patrimoine du s'est déroulé de mars à juin 2019.

Enfin sur le quartier, **10 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

En 2019, **la Galerie Zéro Déchet**, un projet citoyen issu de la démarche de mise à disposition de patrimoine public par la Ville de Nantes « 15 lieux à réinventer », transforme la Galerie Dulcie située entre la mairie de Nantes et les Galeries Lafayette, en Galerie du Zéro Déchet. À partir de septembre, ce lieu témoin animé par les acteurs du territoires se tourne vers l'expérimentation et la sensibilisation autour des principes du Zéro Déchet.

BELLEVUE-CHANTENAY-SAINTE ANNE



2 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole. Sur la copropriété Bisson, les travaux de rénovation énergé-

tique vont lui permettre d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation. Quant à la copropriété rénovée La Herelle, elle a voté des travaux de rénovation énergétique par l'isolation des combles. Ces travaux ont permis à la copropriété d'économiser 1 400 euros sur la facture énergétique annuelle.

Le quartier accueille par ailleurs en 2019 **11 composteurs publics**, dont 6 pédagogiques dans les écoles et 5 ouverts au quartier : Com-

posteur Armor - Chemin Poisson, Compost'appen, Le Comptoir des Alouettes, Alphonse Braud et Le jardin des Dord'oignons.

Enfin, sur le quartier, **6 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

DERVALLIÈRES-ZOLA



2 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole : la copropriété Bouchaud et la copropriété Le clos Chézine.

Le quartier accueille en 2019, **6 composteurs publics** ouverts au quartier dont 3 pédagogiques dans les écoles et 3 ouverts au quartier : Composteur Jardin des Petits Débrouillards, Ba'bonheur et La Frat'. Enfin sur le quartier, **5 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

Lauréat de l'appel à initiative citoyenne "15 Lieux à réinventer" lancé par la ville de Nantes, Ba'bonheur est un jardin partagé récréatif et

pédagogique, co-construit avec l'association Bio-T-Full et les habitants du quartier.



© Patrick Garçon - Inauguration espace Ba'bonheur

HAUTS-PAVÉS-SAINTE FÉLIX



Le quartier accueille en 2019, **9 composteurs publics** ouverts au quartier dont 3 pédagogiques dans les écoles

et 6 ouverts au quartier : Composteur Square Félix Thomas, Cours Cathuis, Cité des Hauts Pavés, Saint Pasquier, Le Comptoir des Alouettes et Marion Cahour.

Enfin sur le quartier, **4 projets citoyens** ont été accompagnés par le bureau des projets en 2018.

En 2018, à l'issue d'une démarche de co-construction avant travaux, le parc des Capucins a été renou-

velé avec mise en valeur des arbres remarquables et une nouvelle promenade ouverte au public en juin après 4 mois de travaux.

MALAKOFF - SAINT DONATIEN



4 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole.

Le quartier accueille en 2019, **12 composteurs publics** ouverts au quartier dont 2 pédagogiques dans les écoles et 10 ouverts au quartier : Composteur Sully, Le Vore'Koff,

Jardin des Plantes DépoDépo, Camille Guérin, Moutonnerie, place de village Moutonnerie, Place Waldeck Rousseau, Amazonia Garden, Composteur Le Compost de Gaston et Recyclindre.

Enfin sur le quartier, **7 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

ÎLE DE NANTES



4 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole.

Le quartier accueille en 2019, **10 composteurs publics** ouverts au quartier dont 2 pédagogiques dans les écoles et 8 ouverts au quartier : Composteur

Ca pousse en amont, La Nizanerie, Compost'île, Potager 16 Watts, FJT Port-Beaulieu, Square Vertais Nantes, La Conciergerie et La Nizanerie.

Enfin sur le quartier, **5 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

BREIL BARBERIE



1 copropriété du quartier s'est mobilisée sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole.

Le quartier accueille en 2019, **5 composteurs publics** ouverts au quartier dont 2 pédagogiques dans les écoles et 3 ouverts au quartier : Composteur Square Washington, Smyrne et Foyer des Jeunes Travailleurs Chanteclerc.

Enfin sur le quartier, **3 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

NANTES NORD



Le quartier accueille en 2019, **4 composteurs publics** ouverts au quartier dont **2** pédagogiques dans les écoles et **2** ouverts au quartier : Composteur Jonelière et Les Renards.

Enfin sur le quartier, **2 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

Des citoyens nantais échangent avec des techniciens et des paysagistes

pour travailler les évolutions urbaines et proposer des améliorations dans l'espace public et dans les espaces verts. Les Plans Paysage et Patrimoine, sont développés sur les 11 quartiers de Nantes. A Nantes Nord, entre fin avril et l'automne 2019, des séances d'ateliers sont articulées entre temps en salle et visites de la Vallée du Cens.

NANTES ERDRE



1 copropriété du quartier s'est mobilisée sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole.

Le quartier accueille en 2019, **9 composteurs publics** ouverts au quartier dont **3** pédagogiques dans les écoles

et **6** ouverts au quartier : Composteur du Jardin de St Jo, École des mines Résidence étudiante, Interlude, Jardins de la Contrie, Place de village Espace du Fort et Trait d'oignon.

Enfin sur le quartier, **1 projet citoyen** a été accompagné et financé par le bureau des projets en 2018.

Des citoyens nantais échangent avec des techniciens et des paysagistes pour travailler les évolutions urbaines et proposer des améliorations dans l'espace public et dans les espaces verts. Les Plans Paysage et Patrimoine, sont développés sur les 11 quartiers

de Nantes. Sur Nantes Erdre, après une phase de diagnostic à travers une balade insolite, un atelier, et un appel à participation en ligne, la démarche se poursuit jusqu'à l'automne 2019 pour faire part des préconisations.

DOULON BOTTIÈRE



3 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole.

Le quartier accueille en 2019, **12 composteurs publics** ouverts au quartier dont 3 pédagogiques dans les écoles et 9 ouverts au quartier : Parc Brous-

sais, Maison de Coluche, Le Petit Bel Air, Parc du Croissant, 60B, du jardin des mains vertes, Canopia, place de village Naturalie Chénaie et Forges on t'aime.

Enfin sur le quartier, **5 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

NANTES SUD



2 copropriétés du quartier se sont mobilisées sur une rénovation énergétique, avec l'appui de Nantes Métropole.

Le quartier accueille en 2019, **5 composteurs publics** ouverts au quartier dont 1 pédagogique dans les écoles et 4 ouverts au quartier : la Crapaudine, Place de Village Les Escartons, Clos Toreau et Les Halliers.

Enfin sur le quartier, **6 projets citoyens** ont été accompagnés et financés par le bureau des projets en 2018.

Dans le cadre de l'appel à créativité « 15 Lieux à réinventer », le projet « Rêver Sèvre », sur le site de la berge

Sellier Goudy dans le quartier Nantes Sud, a été dévoilé lors d'un temps festif le 15 septembre 2019.



© Régis Routier - la berge Cellier Goudy



ALL●NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Coordination et suivi éditorial : Pôle animation développement durable climat Ville de Nantes et Métropole

Direction des ressources humaines sur le chapitre « Conforter l'exemplarité »

Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale sur les accélération nantaises de la Transition Energétique

Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes